ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Relations et des Ressources Humaines

DRRH/25-1047-247 du 26/05/2025

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE EN SERVICE PARTAGE A L'NSPE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des 2nd degré s/c de Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : DRRH - Tel 04 42 91 70 50 - mail : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

2 postes d'enseignant du **2nd degré** en service partagé à l'INSPE sont à pourvoir au **1er septembre 2025.**

1/ Candidature

Les candidatures doivent être transmises par e-mail à ce.drrh@ac-aix-marseille.fr;laurence.espinassy@univ-amu.fr;isabelle.guetchoudian@univ-amu.fr au plus tard le **16 juin 2025 minuit** suivant la publication de cet avis, **s/c du chef d'établissement, selon les consignes ci-dessous**:

Objet : INSPE 2025-2026 – NOM- PRENOM - DISCIPLINE
Copie à : Chef d'établissement d'affectation du candidat

Elles doivent comporter :
- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation avec mention obligatoire du mail et du téléphone portable pour envoi éventuel de la convocation,
- Le dernier rapport d'inspection ou compte-rendu de PPCR,
- Pour les enseignants du 2nd degré - Avis de l'inspecteur de la discipline,
- Le dernier arrêté d'échelon.

2/ Modalités de recrutement

Les personnels en service partagé sont recrutés après examen de leur candidature par une commission mixte de recrutement composée de représentants de l'INSPE, de représentants des corps d'inspection et des services académiques. Les candidats pourront être reçus en entretien par cette commission.

3/ Affectation

L'affectation provisoire à l'INSPE est prononcée par le Recteur de l'Académie sur proposition de la commission de recrutement.

Les personnels en service partagé ont une double affectation :
- Une dans un établissement scolaire (collège-lycée-Ecole) de l'académie d'Aix-Marseille
- Une à l'INSPE de l'académie d'Aix-Marseille

L'affectation en service partagé est établie pour l'année scolaire et sera renouvelable sauf désengagement d'une des trois parties.

4/ Obligation de service

Les personnels effectuent un service à temps plein réparti en un demi-service d'enseignement en établissement scolaire (collège-lycée-école) et un demi-service d'enseignement à l'INSPE.

5/ Carrière/Rémunération

Tout enseignant nommé à l'INSPE conserve son grade, son ancienneté, sa rémunération antérieure (sauf indemnités liées à un poste ou une fonction particulière). Son avancement se poursuit dans les conditions statutaires usuelles.

L'enseignant est rémunéré par chacune des institutions.

6/ Postes ouverts au recrutement au 1er septembre 2025

Mi-temps 2nd degré :

Nombres de postes	Discipline	Profil	Département	Contacts
1	**Documentation**	Formation des futurs enseignants : mention 2 professeur documentaliste	INSPE collège ALLSH	Responsable collège ALLSH veronique.auge@univ-amu.fr
1	**Sciences de la vie et de la Terre**	- SVT - Biotechnologies - Sciences médico-sociales et santé environnement	INSPE collège SCIENCES	Responsable collège SCIENCES rachid.zarouf@univ-amu.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Campagne d'emplois 2025
RECRUTEMENT ENSEIGNANT DU SECOND DEGRÉ (mi-temps partagés)

Composante (UFR, Ecole, Institut)	
Nom :	**Inspé**
Localisation géographique du poste :	**Aix**
Identification du poste à pourvoir	
Discipline second degré (si plusieurs disciplines, préciser l'ordre de publication) :	
DOCUMENTATION	
Date prévisionnelle de prise de fonction :	**24 août 2025**
Quotité horaire	**50% (192h annualisées)**
N° poste national (tableau campagne emploi 2025) :	
N° poste SIHAM (tableau campagne emploi 2025) :	**794**

PROFIL
Profil court du poste (**Attention saisie limitée à 2 lignes dans l'application**) :
Formation des futurs enseignants : mention 2 professeur Documentaliste

Contact enseignement	
Département d'enseignement :	**Collège ALLSH**
Nom du directeur / de la directrice du département :	**Véronique AUGE**
Tél :	**06.10.64.63.00**
e-mail :	**veronique.auge@univ-amu.fr**

Profil détaillé du poste

Compétences particulières requises :

- L'enseignant(e) recruté doit avoir des connaissances solides en sciences de l'information et de la communication et en didactique de la documentation, mais aussi avoir des compétences dans le domaine de la formation des professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (EEF), ainsi qu'une solide connaissance des systèmes éducatifs, notamment français.
- Une solide expérience de l'enseignement au collège, et ou en lycée, est attendue, permettant la préparation des étudiants au métier d'enseignant dans le second degré.
- Des capacités à s'intégrer dans une équipe constituée sont également requises et des compétences dans la conception, le pilotage et la coordination de dispositifs de formation sont indispensables.
- Il (elle) doit témoigner de réelles compétences professionnelles, didactiques et pédagogiques, actualisées et innovantes, en vue de la formation universitaire et professionnelle des futurs enseignants et, qui exige aujourd'hui :
  - De prendre en compte les transformations et les innovations pédagogiques liées au numérique ;
  - De considérer l'inter et la trans-disciplinarité ;
  - De soutenir des projets collaboratifs autour des usages pédagogiques du numérique.
- L'obtention du CAFFA est souhaitable.
- Il (elle) doit avoir une bonne connaissance des attendus indispensables pour l'enseignement de l'information documentation, de l'éducation aux médias et à l'information en collège-lycée, ainsi que des épreuves du concours du CAPES de Documentation.
- Dans le cadre des missions de l'Inspé d'Aix-Marseille, des compétences relatives à l'articulation recherche-formation sont particulièrement appréciées.

Enseignement :

- Formation initiale des professeurs documentalistes conformément aux maquettes de formation de l'Inspé d'Aix-Marseille. Les domaines d'intervention seront répartis :
  - dans la didactique de la documentation et le traitement documentaire (catalogage, indexation, classification) ;
  - dans l'appropriation des attendus institutionnels liés au système éducatif ;
  - dans l'accompagnement des étudiants dans leur stage et dans la construction des mémoires de master, articulant terrain, recherche et formation ;
  - dans la préparation aux épreuves du concours ;
- Interventions dans les enseignements de culture commune de la formation professionnelle des enseignants, pour développer les compétences transversales des enseignants ;
- Accompagnement des étudiants/stagiaires dans l'élaboration de leurs pratiques pédagogiques et de leur professionnalité ;
- La personne recrutée est susceptible d'intervenir dans l'ensemble des mentions du Master MEEF selon les besoins : formation initiale des enseignants du premier et du second degré, initiation à la recherche, encadrement de mémoires.

Date	**Signature du directeur/de la directrice de composante**
Marseille le 14/05/2025	

Campagne d'emplois 2025
RECRUTEMENT ENSEIGNANT DU SECOND DEGRÉ (mi-temps partagés)

Composante (UFR, Ecole, Institut)	
Nom :	**Inspé**
Localisation géographique du poste :	**Aix**
Identification du poste à pourvoir_	
Discipline second degré (si plusieurs disciplines, préciser l'ordre de publication) :	
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	
Date prévisionnelle de prise de fonction :	**01/09/2025**
Quotité horaire	**50% (192h annualisées)**
N° poste national (tableau campagne emploi 2025) :	**2930**
N° poste SIHAM (tableau campagne emploi 2025) :	**799**

PROFIL
Profil court du poste (**Attention saisie limitée à 2 lignes dans l'application**) :
Formation des futurs enseignants : mention 2 professeur SVT

Contact enseignement	
Département d'enseignement :	**Collège SCIENCES**
Nom du directeur / de la directrice du département :	**Rachid ZAROUF**
Tél :	**06 83 70 80 10**
e-mail :	**Rachid.zarouf@univ-amu.fr**

Profil détaillé du poste

Compétences particulières requises :

- Le (la) candidat.e recruté.e devra avoir des compétences avérées dans le domaine de la formation des professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (EEF), ainsi qu'une solide connaissance des systèmes éducatifs, notamment français.
- Une expérience de l'enseignement en établissements scolaires (collèges et/ou lycée,) est indispensable, ainsi qu'en matière de conception, de pilotage et de coordination de dispositifs de formation ;
- Dans le cadre des missions de l'Inspé d'Aix-Marseille, des compétences relatives à l'articulation recherche-formation-terrain sont particulièrement appréciées, ainsi que des compétences avérées en pédagogie numérique.
- L'obtention du CAFFA est souhaitable
- Il (elle) devra faire preuve de capacité d'adaptation et d'initiative face à des nouvelles modalités ou organisations de formation, et s'engager dans le travail d'équipe au sein de l'Inspé et avec les partenaires de l'Inspé.

Enseignement :

La personne recrutée interviendra dans les formations initiales et continue conformément au dossier d'accréditation de l'ÉSPÉ d'Aix-Marseille.

En formation initiale, elle devra prendre en charge :

- des enseignements de la mention 2 au sein du parcours « Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre », autant dans les options SVT que Biotechnologie, dans le cadre d'enseignements disciplinaires (physiologie, biologies cellulaire et moléculaire),
- des enseignements didactiques et pédagogiques, d'initiation à la recherche et d'encadrement des mémoires,
- des enseignements du parcours « Enseigner en lycée professionnel » option « Sciences médico-sociales et santé environnement », dans lequel elle assurera des renforcements disciplinaires dans les secteurs de la biologie, microbiologie et nutrition, mais aussi des enseignements en didactique des sciences biologiques,
- L'accompagnement des étudiants à la préparation des concours de recrutement (CAPES SVT, CAPET BGB-BSE et CAPLP BSE),
- des enseignements de culture commune au sein du Master MEEF pour développer les compétences transversales des enseignants.

Dans le cadre de la formation continue des enseignants, elle sera susceptible d'intervenir

- dans les préparations aux concours internes du Capes et de l'agrégation des SVT,
- dans des dispositifs d'accompagnement transversaux d'entrée dans le métier.

En somme, l'enseignant.e recruté.e doit attester de réelles compétences didactiques et pédagogiques, actualisées et innovantes, adaptées au contexte de la formation des professionnels de l'enseignement qui exige aujourd'hui :

- De prendre en compte les transformations et les innovations pédagogiques liées au développement du numérique.
- De considérer l'inter et la trans-disciplinarité
- De soutenir des projets collaboratifs autour des usages pédagogiques du numérique

Recherche :

- La personne recrutée devra participer au développement des recherches en éducation.

Date	Signature du directeur/de la directrice de composante
Marseille le 14/05/2025	